



Le CNRS est chargé de piloter un programme prioritaire de recherche de 20 M€ sur la "très haute performance sportive"

Par [René-Luc Bénichou](#) Publiée le 02/04/2019 à 09h42

Le lancement d'un programme prioritaire de recherche pour la très haute performance sportive, doté de 20 millions d'euros, est annoncé lundi 1er avril 2019 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Roxana Maracineanu, ministre des Sports. Ce programme, dont le pilotage est confié au CNRS, s'inscrit dans le cadre de la préparation des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé "au printemps", suivi d'un premier appel à projets "au cours de l'été".



Les athlètes français Jimmy Vicaut et Christophe Lemaître au relais 4x100 mètres lors des jeux olympiques de Londres (Royaume-Uni) en 2012. © Citizen59

C'est à l'occasion d'une rencontre avec les chercheurs du programme Sciences 2024 à l'École polytechnique, puis d'une intervention en clôture d'un colloque sur le sport et l'innovation (1) que Frédérique Vidal et Roxana Maracineanu ont annoncé, le 1er avril 2019, le lancement d'un programme prioritaire de recherche sur la "très haute performance sportive".

9 DÉFIS

Son financement de 20 millions d'euros est assuré par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement). Le CNRS, dont le PDG Antoine Petit annonçait la création d'un groupement de recherche sur le sport dans une interview à AEF info en janvier dernier ([lire sur AEF info](#)), en assurera le pilotage. L'objectif est de "lancer des travaux de recherche appliquée transposables dans la préparation des athlètes français" en vue des jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.

Le programme "se décline en 9 défis thématiques qui couvrent tous les champs de la performance sportive de très haut niveau", indiquent les deux ministères :

- "l'équilibre de vie et l'environnement de l'athlète ;
- la prévention et le traitement des facteurs de risque ;
- la cognition et la préparation mentale ;
- les interactions homme-matériel et l'optimisation du matériel ;
- l'apprentissage et l'optimisation du geste sportif ;
- la quantification des charges d'entraînement ;
- les big data et l'intelligence artificielle au service de la performance ;
- la performance dans son environnement ;
- les spécificités du domaine paralympique."

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PUIS 2 VAGUES D'APPEL À PROJETS

Dans un premier temps, un appel à manifestation d'intérêt, préparé en commun par les deux ministères et le SGPI, sera lancé au printemps afin de "recueillir des propositions de recherche" sur les différents défis. Puis un appel à projets interviendra "au cours de l'été 2019 à destination des laboratoires issus des organismes, des universités et grandes écoles, des entreprises concernées par la recherche et bien sûr du mouvement sportif".

D'ores et déjà, une "deuxième vague" de l'appel à projets est prévue pour "tenir compte du retour d'expérience des jeux de Tokyo 2020". L'évaluation des projets sera effectuée par un "jury indépendant".

(1) Colloque "Sport et innovation : les sciences au service de la performance sportive", organisé à Paris par le Cnosf (Comité national olympique et sportif français), l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie) et l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance).